
Les étudiants internationaux en Algérie : une évolution attendue

Mohamed Saib MUsETTE⁽¹⁾
Yasmine MUsETTE⁽²⁾

Résumé

L'objectif de cet article est de comprendre et d'expliquer pourquoi les étudiants en mobilité internationale entrante (EMIE) viennent poursuivre des études supérieures en Algérie, avec une question subsidiaire : Quelles perspectives après les études ?

Une approche méthodologique mixte est adoptée en mobilisant plusieurs registres théoriques. L'analyse est fondée sur une enquête par questionnaire conduite par le CREAD (2018) auprès de 288 EMIE en Algérie. Cette base de données est soutenue par la réalisation de 8 entretiens, conduits en 2024, auprès des étudiants dans le domaine des Sciences, Technologies, Ingénieries, Mathématiques et Médecines (STIMM) sur l'attractivité des établissements de l'enseignement supérieur (ESS) algériens.

L'argumentaire est articulé autour du profilage des EMIE selon les domaines d'études, des facteurs déterminants de l'attractivité et de la rétention des EMIE ainsi que des contraintes vécues.

Mots-clés : Étrangers - Étudiants - Migration - STIMM - Algérie.

⁽¹⁾ Institut de Recherche et d'Ingénierie Sociale et de Communication, (IRISCO), 16 000, Alger, Algérie.

⁽²⁾ Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), 16 000, Alger, Algérie.

ملخص

يهدف المقال إلى فهم وتفسير سبب قدوم الطلاب المتنقلين على المستوى الدولي الوافدين من الخارج لمواصلة تعليمهم العالي في الجزائر , مع طرح سؤال فرعي: ماهي آفاقهم بعد دراستهم؟ يتم إعتقاد نهج منهجي مختلط من خلال نظرية الطرد والجذب. يعتمد التحليل على بحث عن طريق الإستبيان في 2018 من بين 288 الطلاب المتنقلين على المستوى الدولي الوافدين من الخارج إلى الجزائر. وتدعم هذه القاعدة البيانات من خلال المقابلات التي أجريت في عام 2024 مع الطلاب في مجال العلوم، التكنولوجيا، الهندسة، الرياضيات والطب حول جاذبية مؤسسات التعليم العالي. ومن المتوقع أن نشهد تطوراً في الأعوام القادمة.

يتمحور المقال حول تصنيف الطلاب المتنقلين على المستوى الدولي الوافدين من الخارج وفقاً لمجالات الدراسة والعوامل المحددة للجاذبية والاحتفاظ بالطلاب المتنقلين على المستوى الدولي الوافدين من الخارج.

الكلمات المفتاحية: الأجانب - الطلاب - الهجرة - العلوم والتكنولوجيا والهندسة والرياضيات - الطب - الجزائر.

Abstract

The aim of this paper is to understand and explain why foreign students come to pursue higher education in Algeria, with a subsidiary question: What are the prospects after their studies?

A mixed methodological approach is adopted by mobilizing the push-pull theory. The analysis is based on a questionnaire survey conducted by CREAD (2018) among 288 foreign students in Algeria. This database is supported by 8 interviews, conducted in 2024, with students in the field of Science, Technology, Engineering, Mathematics and Medicine (STEMM) on the attractiveness of higher education institutions.

The argument is structured around the profiling of foreign students according to the fields of study, the factors determining their attractiveness and retention, as well as the constraints experienced.

Keywords: Foreigners - Students - Migration - STEMM - Algeria.

Le phénomène des Étudiants en Mobilité Internationale Entrante (EMIE), une des formes de la migration estudiantine, a connu une forte progression dans le monde. Selon les dernières données onusiennes, le volume des EMIE est passé d'environ de 2 millions en l'An 2000 à près de 7 millions en 2022 (UIS Database, 2024)¹. Le taux moyen mondial des EMIE est estimé à 2,7% en 2022. En Afrique, l'île Maurice a atteint un taux de 7% ; pour l'Afrique du Nord, la Tunisie enregistre un taux égal à la moyenne mondiale. L'Algérie se retrouve enfin du peloton avec 0,5% des EMIE pour la même période sur une liste des 16 pays africains observés.

La « destination Algérie » pour les EMIE est relativement peu attractive. Avec le lancement d'un programme « Study in Algeria » par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) en 2022, une évolution est attendue pour les prochaines années. Un nouveau dispositif a été adopté pour encourager les établissements de l'enseignement supérieurs (ESS) d'entrer dans la compétition mondiale avec un objectif de devenir *le premier pays d'accueil des étudiants internationaux dans la région*. (MESRS, 2023, p. 6)

L'Algérie dispose, sur le site du MESRS², d'un réseau important d'infrastructures (115 EES sous-tutelles et de 75 établissements uniquement sous-tutelles pédagogiques, dont 22 privés) ainsi que des ressources humaines (près de 70 000 enseignants-chercheurs (dont 15 000 professeurs) pour la conduite de ce programme. Pour montrer les atouts du pays et pour accueillir des EMIE, les établissements³ ont commencé à afficher sur leurs sites web une fenêtre, dédiée aux étudiants internationaux. On peut aussi y accéder aux informations des universités algériennes sur le site international⁴.

Notre propos dans cette étude vise à comprendre les déterminants de l'attractivité des EES selon la perception des

¹ Il y a lieu d'observer qu'en l'An 2000, seulement 25 pays diffusaient des données sur les étudiants internationaux, tandis qu'en 2022, plus de 120 pays ont transmis des données aux services de l'UNESCO selon la base de données en ligne.

² www.mesrs.dz

³ Le MESRS dispose désormais un site web pour le dispositif Study in Algeria <https://studyinalgeria.dz/pages/20872>. Accès le 2 juin 2025

⁴ Sur le site international <https://www.standyou.com/country/study-in-algeria/> Accès le 2 juin 2025.

EMIE inscrits en Algérie et surtout des perspectives à la suite des études.

Notre argumentaire est structuré en quatre volets. Le premier propose les instruments théoriques et les outils conceptuels pour la mesure de l'attractivité et de la rétention ; puis, des évolutions récentes sont relevées. À la suite de ces constats, une problématique est esquissée tout comme la méthodologie mise en œuvre. Enfin, les principaux résultats obtenus sont décryptés et discutés, ce qui permet de conclure avec certaines pistes pour des études approfondies.

Approches conceptuelles des étudiants internationaux

Afin d'aborder notre sujet de manière approfondie, nous débuterons par une définition de la notion d'étudiant étranger, suivie d'une exploration des approches théoriques, avant de concentrer notre analyse sur les instruments utilisés pour évaluer le phénomène des EMIE.

L'étudiant étranger est un segment de la population étrangère résidante dans un pays donné. La notion étranger, opposée à celle de citoyen, ne doit pas être assimilée mécaniquement aux migrants. On peut être né « étranger » dans un pays sans pour autant avoir migré de son pays d'origine mais portant une autre nationalité. Cette distinction est aussi valable pour les étudiants étrangers et les EMIE : *les étudiants internationaux sont ceux qui partent à l'étranger uniquement dans l'intention d'étudier.* (OCDE, 2014, p. 192) dans les EES. Cette acception exclut les étrangers, nés dans le pays d'accueil mais aussi ceux qui sont inscrits dans des stages et cycles non-supérieurs. Les modèles théoriques ne font pas toujours cette distinction, sauf pour la mesure des EMI – entrantes ou sortantes. Six approches théoriques peuvent être mobilisées pour le traitement des comportements des étudiants internationaux ; *push-pull*, migration circulaire, migration de retour, capital humain, réseaux sociaux et systémique.

Le modèle théorique le plus répandu est celui de *push-pull* (Everett S., 1966), qui met en exergue des facteurs d'attraction ainsi des facteurs de répulsion. Ces facteurs ne sont pas figés car ils sont impactés par des déterminants de l'environnement des deux ou plusieurs pays d'accueil et d'origine en interaction.

Les étudiants internationaux sont en mobilité (entrante/sortante) pour une période donnée - le temps du stage, de la formation ou de

l'étude. La théorie de la *migration circulaire* (Agunias & Newland, 2017) peut contribuer à expliquer le passage d'un pays à un autre pour une période donnée. Ce qui implique aussi la mobilisation des éléments de la théorie des *migrations de retour* (Dustmann & Weiss, 2007), car ces étudiants sont sensés retourner au pays d'origine à la suite de la formation.

La stratégie de rétention adoptée par le pays d'accueil peut aussi modifier les dispositions prises pour le retour. La poursuite des études correspond aussi à un investissement. La théorie du *capital humain* offre un modèle explicatif des causes et des effets attendus de cet investissement (Becker, 1975). La théorie des *réseaux sociaux* (Wasserman & Faust, 1994) est aussi pertinente pour la prise de décision d'étudier à l'international. Les réseaux des communautés déjà installés apporteraient les premiers soutiens aux nouveaux venus. La mobilité estudiantine se prête aussi à la *théorie systémique*. Le système de l'enseignement supérieur s'internationalise (Kritz, 2012) avec des variantes liées aux modes d'accès ainsi qu'aux modalités de contrôle de la qualité des études, qu'elles soient générales ou spécialisées. Cette approche implique une saisie en termes des flux et pose l'équation de l'équivalence (de la reconnaissance) des diplômés dans le système. Tous les EES ne sont pas nécessairement interconnectés ni régis par des conventions. Le système LMD (Licence, Master, Doctorat) s'impose désormais comme un modèle universel⁵.

La conjugaison de ces registres théoriques avec la compétition internationale (y compris pour étudiants étrangers) repose sur des dispositifs d'attractivité - notion devenue la pierre angulaire de la course mondiale des talents selon une analyse de l'OCDE. Après examen de plusieurs modèles, l'auteure donne une conceptualisation de l'attractivité des talents étrangers selon sept facteurs (non exclusifs) - partant de « la qualité des opportunités offertes, du système des impôts et des taxes, des perspectives pour l'avenir, du réseau familial, de l'environnement des compétences, de l'inclusion sociale, et de la qualité de vie » (Tuccio, 2019, p. 18).

Dans le champ des étudiants internationaux, ces déterminants de l'attractivité prennent des dimensions particulières relevant de la Qualité des EES du pays d'accueil. Le référentiel AQ algérien a été adopté en 2016, et modifié en 2023, avec inclusion d'un 8^e

⁵ Le guide LMD (2011) <https://fac.umc.edu.dz/fse/assets/img/guide-LMD.pdf>

domaine portant sur la Recherche Scientifique. Dans cette nouvelle version, les EES sont encouragés à « se préparer à accueillir des étudiants étrangers ». (MESRS, 2023, p. 7).

Il est aussi important de souligner que les services des œuvres universitaires (hébergement, transport et restauration) gérés par l'Office National des Œuvres Sociales (ONOU) ne sont pas couverts par le référentiel de l'AQ. Ces services, ne relevant pas de l'Université, échappent ainsi aux missions des Responsables Assurance Qualité (RAQ).

L'inscription des EMIE est la porte d'entrée principale dans le monde universitaire. Il existe des conditions minima requises, quasi universelles, pour être admis dans un établissement universitaire. L'inscription est impactée par la réputation, le classement et l'image des établissements. Plusieurs études ont tenté de cerner les déterminants de l'inscription dans ses rapports avec la perception des étudiants de l'image. Selon les analystes « l'image corporate de l'université influence la satisfaction des étudiants... et l'intention de s'inscrire » (Manov, Mujkić, & Husić-Mehmedović, 2020, p. 206).

Pendant, l'inscription en soi n'est pas suffisante. L'enjeu actuel dans le monde est aussi celui de la rétention des EMIE, dont les taux varient selon les cycles (O'Brien, 2024, p. 1) : seulement 41% restent aux États-Unis, la plupart des docteurs. Il ne suffit pas de « capturer » les inscrits, pour les pays d'accueil, mais il faut surtout pouvoir les retenir, pour la poursuite des études et pour y demeurer dans le pays d'accueil à la fin de la formation. Les stratégies des pays d'accueil et des pays d'origine sont ainsi contrastées pour ces derniers, le retour au pays d'origine est un enjeu aussi capital. L'étudiant international se trouve pris entre deux positions.

L'opérationnalisation des instruments conceptuels est traduite par des outils de mesure des attitudes et des perceptions des EMIE. À travers des études réalisées, une série d'indicateurs peut être recensée. Dans une enquête mixte conduite auprès des branches des Écoles Internationales aux Emirats, la « recherche d'informations » des étudiants pour le choix des établissements est mise en évidence comme étant un facteur clef pour la prise de décision d'inscription (Wilkins & Huisman, 2014, p. 3).

Dans un sondage aux États-Unis (Baer, 2016, p. 2) deux séries de facteurs sont relevées. Elles sont liées aux actions institutionnelles et aux impacts économiques et sociaux sur le niveau d'inscription des EMIE. Le *niveau de recrutement et la*

réputation des EES sont les deux items les plus admis comme attractions par les répondants. Le *coût de la formation* est rapporté comme le premier item ayant eu un effet sur le déclin des inscriptions aux États-Unis.

L'attractivité se conjugue avec la rétention aux États-Unis notamment pour les étudiants internationaux dans les filières en Sciences, Technologies, Ingénierats, Mathématiques et Médecines (STIMM) (Han, Appelbau, Stocking, & Gebbie, 2015, p. 18). La concurrence est forte avec l'entrée de la Chine, de l'Inde, des Emirats et de la Turquie dans le Top 10 sur le marché des études supérieures en 2022. Selon les données de l'UNESCO, les États-Unis restent le premier pays au monde pour les étudiants internationaux, mais avec une perte de plus de 100 000 étudiants en l'espace de quelques années (2017-2022).

Un sondage de Campus France sur l'image et l'attractivité de la France des étudiants internationaux (Campus France, 2017) apporte des items aussi intéressants. La destination France, la satisfaction du séjour, la valeur du diplôme, la langue, le visa ainsi que l'intérêt culturel sont des items le plus appréciés pour les anciens comme pour les nouveaux inscrits. Une autre étude de Campus France tente une comparaison d'un groupe de pays (Allemagne, Chine, Espagne, Italie et Royaume-Uni) quant à l'attractivité des étudiants internationaux (Campus France, 2013, p. 4). Cette analyse met en lumière certains facteurs tels que la langue, notamment en Allemagne, et les facilités offertes pour le travail des étudiants durant et après la formation dans le pays (Hoffmeyer-Zlotnik & Grote, 2019, p. 52).

Le Canada déploie une stratégie centrée sur la satisfaction des besoins des étudiants internationaux (Deloitte, 2024, p. 10). Tout en reconnaissant l'importance des inscriptions, les analystes insistent sur la capacité de rétention des EES par la fidélisation des étudiants. La loyauté des étudiants (Mazhar, Huma, & Masood, 2021, p. 14) agit comme un révélateur de la satisfaction des services offertes par les EES au Pakistan.

La tendance est aussi orientée vers une sorte de marchandisation des universités, avec le développement des stratégies de marketing des étudiants *consommateurs* des produits mis en vente par les EES (Gibbs & Murphy, 2009, p. 78).

De ces études et sondages, on peut ainsi relever une série de déterminants pour attirer et retenir des EMIE partant du visa, de la langue de formation, du coût des études, des possibilités d'emploi,

de l'environnement social (logement, santé, loisirs...), de l'économie et des mécanismes de fidélisation des étudiants internationaux dans le pays d'accueil. Passons maintenant aux constats en Algérie.

Nouveaux dispositifs et mécanismes classiques pour les étrangers en Algérie

Le volume d'étudiants étrangers en Algérie est estimé, notamment à partir des inscriptions exclusivement auprès des EES du MESRS. Les inscriptions des étudiants ou stagiaires étrangers dans les établissements des autres secteurs ou des EES du secteur privé ne sont pas diffusées.

Depuis les années 1962 à ce jour, l'Algérie a formé 57 000 *étudiants étrangers en sciences médicales et technologie* selon la note, diffusée par le MESRS en 2024. Selon le site web du MESRS⁶ et sur la page « mobilité entrante, il y a 7851 étudiants étrangers en Algérie en 2023/2024, dont 60% sont inscrits en LMD. Ils proviennent de 62 pays, dont 4 pays (Palestine, RASD, Mali et Mauritanie) représentent 48% de l'effectif global.

Selon les données de l'UNESCO (2024), les pays de l'Afrique du Nord ont connu une bonne performance pour l'attraction des EMIE en passant de 82 000 en 2017 à 125 000 en 2023. Notre pays occupe la dernière place en Afrique du Nord, avec une *moyenne* de 7827 étudiants internationaux entre 2017 et 2023, soit un taux moyen de 9,12% des effectifs par rapport à l'ensemble des EMIE au niveau de la sous-région.

Les EMIE ne sont qu'une infime minorité dans le monde universitaire en Algérie. Ils ne représentent qu'un taux de 0,5% des effectifs des étudiants dans les universités publiques. Les EMIE sont estimés à 7851 sur 1,5 millions étudiants inscrits en 2023-2024, dont 57% en Sciences, Technologies, Ingénierats, Mathématiques et Médecines (STIMM) et 43% en Sciences Humaines et Sociales (SHS).

Un nouveau dispositif est adopté depuis 2022 pour accroître les effectifs des étudiants avec quatre mesures, (i) un accueil formel ; (ii) une « labellisation » des EES ; (iii) une ouverture aux non boursiers avec la promulgation d'une loi ; (iv) des tarifs sont fixés pour la rentrée 2025/2026 dans les EES du secteur public. Ces

⁶ <https://www.mesrs.dz/index.php/fr/mobilite-entrante-formation-des-etudiants-internationaux> Accès le 2 juin 2025.

nouvelles mesures devaient contribuer à améliorer l'infrastructure et la réglementation des ESS en Algérie pour l'inscription des étudiants étrangers.

Le programme « Study in Algeria » a été lancé le 22 décembre 2022. Dans le rapport diffusé par le MESRS (2023), Algérie est le moins attractif des étudiants internationaux avec un taux plus ou moins constant entre 2016 et 2022. Ce taux est le plus faible au niveau de l'Afrique du Nord.

La première édition de la journée : Student « Marhaba » Day, a été organisée le 14 novembre 2022, avec l'objectif de célébrer la venue des EMIE bénéficiaires de bourses dans les universités algériennes.

Une batterie de 40 indicateurs est retenue pour l'évaluation de la performance des EES et l'obtention du label « Study in Algeria ». Ces indicateurs sont regroupés sous quatre ensembles : (1) Critères liés aux offres de la formation ; (2) Critères de la Qualité ; (3) Mécanismes de coordination et (4) Mécanismes de pilotage.

Du point de vue institutionnel, une commission nationale a été installée avec la mission d'implémenter ce programme et de labéliser les EES en Algérie. Ce label est aussi inscrit comme critère dans le classement national des établissements (MESRS, 2023, p. 18). En novembre 2023, une première liste de 15 EES, a obtenu le « badge » du programme Study in Algeria par le MESRS⁷. Une nouvelle loi a été adoptée sur les conditions de séjours des étudiants étrangers en Algérie à titre indépendant⁸. De même, les tarifs des études sont fixés par le MESRS pour l'année 2025/2026 selon les domaines et les EES.

L'inscription des étudiants *indépendants*, assurant tous les frais de la formation, est en soi une nouveauté dans le paysage des universités publiques, jusqu'ici ouvertes seulement aux *boursiers*. Ces deux catégories d'EMIE sont soumises aux mêmes régimes de formation dans les EES du MESRS – quasi-gratuit pour les boursiers et payant pour les indépendants.

⁷ <https://www.mesrs.dz/index.php/en/2023/11/badge-study-in-algeria/>

⁸ Décret présidentiel n° 25-83 du 20 février 2025 fixant les conditions et les modalités d'admission de l'étudiant étranger au sein des établissements algériens d'enseignement et de formation supérieurs.

https://studyinalgeria.dz/storage/Uploads/pages/22042/_full_curriculum_1744298857.pdf

Les EMIE boursiers bénéficient d'un statut particulier en Algérie (MESRS, 1986). Ce texte a été modifié et complété par le décret exécutif no 10-137 avec 2010, notamment après l'avènement de la réforme instituant le LMD (Licence, Master, Doctorat) en Algérie. Sur la question de langue, ce même décret stipule, dans son article 4 (p. 7), que

« Les étudiants en graduation et post-graduation (...) ne maîtrisant pas la langue d'enseignement, bénéficient d'une année de formation de langue intensive au niveau des instituts de formation de langues relevant du ministère de l'enseignement supérieur ».

De même, le décret présidentiel 25-83 de 2025 rappelle la contrainte liée à la langue dans son article no 16 (p. 23). Mais, cela se fait, à la charge de l'étudiant étranger pour un cours intensif dans la langue de la formation souhaitée. L'arrêté interministériel du 9 septembre 2013, fixe des règles pour assurer le financement de la prise en charge des étudiants étrangers, tous secteurs confondus, lors des vacances d'été.

Les étudiants étrangers boursiers ont les mêmes droits et devoirs que les étudiants algériens avec une allocation mensuelle qui varie selon les cycles ; elle est régulièrement réajustée permettant de couvrir des dépenses courantes. L'éducation est gratuite dans le secteur public (article 65) en Algérie selon la Constitution (RADP, 2020, p. 17). Il y a seulement un frais d'inscription annuelle pour une somme symbolique de 200 DA - moins de 2 dollars US. Tous les boursiers de l'État ont accès à une chambre dans les résidences universitaires, moyennant un loyer mensuel très faible, avec toutes les commodités, eau, toilette, douche, électricité et les services - hygiène & sécurité, infirmerie et blanchisserie (pour les draps et couvertures offerts) dans les mêmes conditions que les étudiants algériens. Toutefois, la qualité des services offerts impose une observation permanente⁹ pour une amélioration continue.

Les EMIE ont accès aussi aux transports universitaires ainsi qu'aux restaurants universitaires, pour les repas à un prix symbolique ainsi qu'aux activités sportives ou culturelles et aux avantages sociaux (sécurité sociale). En fin de la formation, selon

⁹ Visite officielle du ministre dans les Cités Universitaires en Algérie - <https://www.algerie360.com/residences-universitaires-en-algerie-ce-qui-va-changer-des-la-rentree-2025-2026/>

l'article n° 20 (p. 319) un billet retour est offert aux boursiers par les autorités algériennes (MESRS, 1986).

Le changement du statut de l'étudiant à celui de travailleur obéit à un processus particulier. Les étudiants en médecine disposent d'un présalaire en qualité d'internes dans les hôpitaux. Un nouveau texte vient d'être publié sur les conditions de recrutement des travailleurs étrangers (médecins, paramédicaux, psychologues cliniciens...) dans le secteur de la santé, public et privé, en Algérie (JORADP, 2024, p. 7). Les étudiants dans les autres filières restent soumis aux conditions du droit commun fixées par le décret n° 86-276 pour exercer en qualité de *contractuel* et pour une durée de deux ans, renouvelable.

Les étudiants universitaires, y compris les EMIE, en « stage » dans les entreprises bénéficient aussi d'une prime offerte par les EES¹⁰ du secteur public. L'accès à l'emploi temporaire, durant la formation, reste un pas à franchir en Algérie.

Les étrangers qui viendront étudier en Algérie, en qualité d'indépendants, donc non boursiers de l'État, auront à payer des frais selon la nouvelle tarification fixée par le MESRS pour l'année 2025/2026. Ces frais sont estimés abordables et concurrentiels : 5000 US\$/an pour la formation en médecine et une moyenne de 4000 US\$/an pour les Grandes Écoles. Les frais des services universitaires (logement, restauration, transport...) sont aussi abordables. L'impact de ce nouveau dispositif sur les comportements des étudiants étrangers est aussi important. D'où la destination algérienne est attendue pour les années à venir.

La perception des étudiants étrangers en formation en Algérie est ainsi intéressante notamment pour anticiper et lever les contraintes observées ou ressenties.

Position du problème et approche méthodologique

La recherche sur les EMIE en Algérie est à ses débuts. Ce champ a été exploré pour la première fois par le Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD) en 2018 avec un sondage offrant une lecture croisée des conditions des étudiants étrangers en Algérie et des étudiants algériens en France, avec deux publications (Labdelaoui, 2020) (Musette, Zelaci, & Lahouel, 2020).

¹⁰ Décret exécutif n° 13-306 du 31 août 2013 portant organisation de stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.

Des réflexions ont été produites sur cette question, soit à partir des observations ou des entretiens auprès des étudiants. Par exemple, une étude sur les étudiants africains à Alger et au Caire offre une exploration comparative intéressante. Pour Alger, les observations ont été menées sur le Campus de Bab Ezzouar. L'auteure de cette étude met en lumière les difficultés de la vie quotidienne dans la Capitale (Bava, 2009, p. 357) :

« Les étudiants d'Alger se plaignent et envient leurs compatriotes accueillis à Bejaïa, Tizi-Ouzou et Oran, villes plus francophones où les étudiants africains semblent moins discriminés. À Alger, ils trouvent leur vie monotone et les relations sociales difficiles ».

Il existe aussi un projet de recherche réalisé, avec le soutien financier de l'Union européenne, sur l'accès à la formation universitaire des étudiants dit « réfugiés » en Algérie (CIRES, 2019). Ce projet, coordonné par l'Université de Sétif 2, en partenariat avec trois autres EES (Bejaïa, Tizi-Ouzou et Ouargla) ont produit une connaissance sur les conditions des étudiants « réfugiés », notamment de la République arabe sahraouie démocratique et de la Palestine, dans les Universités algériennes. Ces deux pays concentrent près de 25% des étudiants internationaux. Ce segment de réfugiés est une constante dans la population étrangère en Algérie depuis les années 1970. Une étude a été réalisée sur les conditions des étudiants étrangers sur la base d'une approche qualitative à l'Université de Bejaïa (Idris, 2024). L'analyse met en relief des discours, selon lequel Algérie, pour la plupart des 30 étudiants sondés à Bejaïa, « n'est pas une destination idéale » (p. 381) pour la majorité des répondants. Toutefois, pour certains, « l'image de la révolution algérienne », tout comme « la langue d'études » (française à l'Université de Bejaïa), constituent des critères d'attraction du pays.

L'objectif dans cette analyse est de comprendre et d'expliquer pourquoi les EMIE viennent poursuivre des études supérieures en Algérie, avec une question principale : vont-ils s'installer en Algérie, retourner vers leurs pays d'origine ou partir vers un autre pays d'accueil après les études ? Ce mode interrogatoire est original et vient combler une lacune dans la connaissance des EMIE en Algérie.

Une approche méthodologique mixte est adoptée. L'approche retenue pour l'enquête 2018 est de type exploratoire¹¹. La présente analyse est fondée sur une nouvelle exploitation originale de l'enquête par questionnaire conduite par le CREAD (2018) auprès de 288 étudiants étrangers, selon la technique boule de neige (non-probabiliste), interrogés en face à face sur deux campus (Bejaia et Alger 1) en Algérie. Le questionnaire est structuré en 4 rubriques (identification, situation avant de venir en Algérie, expériences vécues en Algérie et perspectives envisagées après les études) avec une batterie de questions fermées.

Cette base de données est soutenue par des entretiens, conduits (par téléphone et réseaux sociaux) en trois langues (arabe, française et anglaise) durant les mois d'août et de septembre 2024, et ce, auprès de 8 étudiants dans le domaine des Sciences, Technologies, Ingénierats, Mathématiques et Médecines (STIMM) dans les EES (Alger). Le guide d'entretien semi-directif est structuré en 4 rubriques : identification, attraction, rétention, obstacles. Deux thématiques sont retenues, comme fils conducteurs et hypothèses de travail, pour cette analyse ; primo, l'attractivité du pays et le choix des études ; secundo, le niveau de rétention du pays à travers les perspectives des étudiants étrangers. Des extraits des discours sont utilisés notamment pour illustrer les réponses dans le questionnaire.

Résultats

L'analyse des données est déclinée en quatre dimensions selon les domaines de formation (SHS/STIMM) : la construction du profil des répondants ; les motivations et le choix de l'Algérie pour la formation ; les difficultés et la résilience dans la poursuite des études et enfin, le devenir des EMIE à la suite de la formation universitaire.

Profils des étudiants étrangers

Le profilage des répondants est établi selon une série d'indicateurs relevant des caractéristiques socio-démographiques des répondants (sexe, âge, niveau d'instruction), mais aussi des variables du milieu (pays de provenance, origine sociale) ainsi que

¹¹ Le CREAD a adopté un nouveau projet de recherche (2024-2026) devant réaliser une enquête approfondie et représentative des étudiants étrangers et des établissements de l'enseignement supérieur (EES) en Algérie.

le choix de domaine d'études et du niveau atteint, au moment de notre enquête (Tableau 1).

La première des observations porte sur les pays d'origine des étudiants étrangers en Algérie. Les répondants proviennent de 29 pays, regroupés en trois catégories - les pays arabes (Yémen, Jordanie, Mauritanie, Palestine), les pays subsahariens frontaliers (Mali et Niger) et autres pays subsahariens. Nos résultats démontrent des distinctions nettes entre ces trois groupes de pays.

Les étudiants en provenance des pays frontaliers sont plus présents dans le SHS tandis que les répondants venant des pays arabes ou autres pays africains sont concentrés dans le domaine des STIMM.

Le choix des domaines d'études relève pour la plupart (2/3) d'une préférence individuelle, qui est plus prononcée pour ceux qui sont dans le STIMM (3/4). Les parents n'interviennent que dans une faible proportion, tout comme celui d'une option « mixte » pour le choix des domaines. Le discours suivant illustre un cas de choix de la famille.

« C'est un choix qui a été encouragé par la famille, j'ai eu deux opportunités - Maroc ou Algérie. C'est un pays avec qui on partage les mêmes frontières, c'est plus facile pour venir ...mes parents ne veulent pas que je sois très loin d'eux » (B).

Une deuxième illustration indique le choix en rapport avec le niveau d'équipement des universités dans le pays d'origine.

« Parce qu'il y a beaucoup de matériels par rapport aux universités dans notre pays (dans les labos pour faire la pratique). L'éducation ici c'est évolué (la formation) ». (A).

Les distinctions sont fortes selon la période d'inscription. Les étudiants dans le domaine des STIMM sont inscrits (presque deux fois plus) avant 2015 tandis que ceux dans les SHS sont venus après 2015. Des différences notables sont aussi relevées selon les niveaux au moment de l'inscription. Dans l'ensemble 4 sur 5 étudiants viennent en Algérie avec le Baccalauréat, mais ceux qui viennent avec la Licence sont portés plus vers les STIMM.

Le profil est aussi marqué par des distinctions selon l'âge : les plus jeunes (moins de 19 ans) déclarent poursuivre des études en SHS. Une légère différence est observée selon le genre, les filles sont plus portées vers les SHS que les garçons. Les distinctions

mineures apparaissent selon l'origine sociale. Les étudiants venant des familles les plus aisées s'orientent vers les SHS tandis que ceux provenant des familles modestes s'intéressent plus aux filières des STIMM. Le réseau social intervient notamment dans l'accueil des étudiants étrangers. Des distinctions nettes apparaissent selon les domaines avec la même intensité ; un sur deux étudiants dans les STIMM est entré en solitaire et à l'inverse, un sur deux des SHS a été accueilli par « des amis ou des connaissances ». Autres raisons, évoquées dans les entretiens, relèvent de la spécialité, des facilités des études pour l'attractivité. L'environnement peut aussi attirer, tel que l'image (d'une population accueillante, des conditions d'étude et de l'État), de la langue, de la religion dominante et des conditions de vie.

Tableau 1 : Profil des répondants selon le domaine d'études

Indicateurs	Modalités	Domaines		Total
		STIMM	SHS	
Groupe pays	<i>Pays arabes</i>	25,2	10,2	16,9
	<i>Pays frontaliers</i>	20,5	49,7	36,6
	<i>Autres pays africains</i>	54,3	40,1	46,5
Période d'inscription	<i>2015 et avant</i>	69,5	32,5	49,0
	<i>Après 2015</i>	30,5	67,5	51,0
Niveaux inscription	<i>BAC</i>	75,0	91,3	84,0
	<i>Licence</i>	25,0	8,8	16,0
Groupe âge	<i>16-19 ans</i>	7,8	30,0	20,1
	<i>20-24 ans</i>	68,8	55,6	61,5
	<i>25 ans et plus</i>	23,4	14,4	18,4
Sexe	<i>Masculin</i>	72,4	61,3	66,2
	<i>Féminin</i>	27,6	38,8	33,8
Origine sociale	<i>Aisée</i>	9,4	13,8	11,8
	<i>Moyenne</i>	57,5	64,4	61,3
	<i>Modeste</i>	33,1	21,9	26,8
Choix des domaines	<i>Famille</i>	16,3	21,3	19,1
	<i>Personnel</i>	73,2	63,2	67,6
	<i>Mixtes</i>	10,6	15,5	13,3
Accueil DZA	<i>Aucune</i>	50,8	30,6	39,6
	<i>Amis et connaissances</i>	35,9	51,9	44,8
	<i>Autres</i>	13,3	17,5	15,6
Année d'étude actuelle	<i>Première année licence</i>	16,4	49,4	34,7
	<i>Autres années</i>	83,6	50,6	65,3
Total (%)		100,0	100,0	100,0
(N)		128	160	288

Source : Résultats Enquête CREAD, 2018.

L'environnement économique est aussi relevé avec la faisabilité des stages. Les discours suivants apportent des témoignages importants à souligner sur certains facteurs qui sont appréciés positivement par les STIMM interrogés : le niveau des études, le service des œuvres sociales, les rapports avec la population, la société, la religion, le coût de la vie et la langue des études.

« En Afrique, moi je pensais que ça serait plus léger... Ici ce n'est pas difficile... Les matières sont abordables (C).

« Les conditions d'étude des étudiants sont un peu améliorées (loyer, nourriture) » (E).

« Ces gens sont bons, ils nous aiment » (D).

« L'État est bien. La langue est l'arabe, (la religion est) musulmane, la situation matérielle - la vie ici n'est pas chère » (F).

« J'étudie en français qui est un plus pour moi parce que je maîtrise bien l'anglais » (G).

Au moment de notre enquête, seul le tiers des étudiants étrangers étaient en première année, les deux tiers étaient en avance dans la poursuite des études, avec une minorité en Doctorat. La poursuite de la formation en Algérie est liée à la perception de la réglementation. Les discours suivants offrent la perception des règles pour la poursuite de la formation en Algérie. Il y a une double appréhension pour être admis en Doctorat (autorisé/interdit) ; la poursuite de la formation dépend notamment de l'existence des branches souhaitées.

« Vous savez les étrangers n'ont pas le droit de faire un doctorat sans quota, il faut un quota au niveau de leur Ambassade, de leur pays, en plus il y a le concours pour le doctorat. (B).

Après ma licence j'envisage de continuer en master en propulsion, car c'est la branche de l'aéronautique qui me passionne le plus. (E).

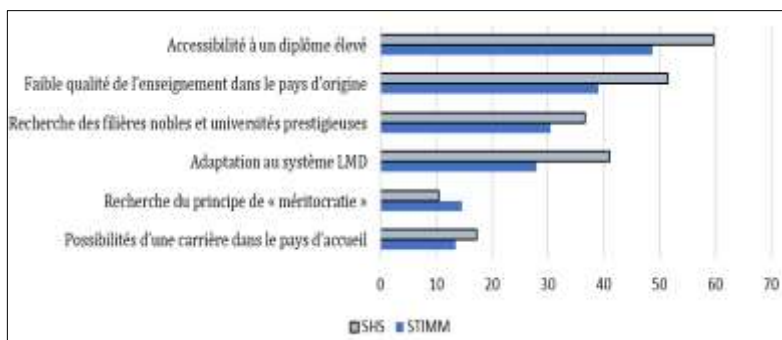
Ils n'ont pas le domaine dans lequel je veux me spécialiser ... Je ne pense pas qu'ils prennent des étudiants étrangers pour le PHD ». (H).

Pour les STIMM, une fraction des répondants venait de s’inscrire à l’Université. Cet indicateur de profilage est important notamment quant aux questions des perspectives, puisque les nouveaux inscrits sont encore dans un moment de découverte du pays.

Motivation de la mobilité et choix de l’Algérie

Pour saisir les motivations de la mobilité et du choix de l’Algérie comme destination pour les études, une liste de réponses possibles est proposée - des questions à choix multiples (QCM). Ce qui permet de mesurer les perceptions plutôt subjectives des EMIE.

Figure 1 : Motivations pour des études supérieures



Source : Résultats Enquête CREAD, 2018.

La motivation première pour la poursuite des études universitaires est observée par le classement des réponses – il y a peu de différences selon les domaines des études - dans les deux domaines. La première motivation est donc celle de *l’accessibilité à un diplôme élevé*.

L’unique distinction nette entre les motivations des étudiants inscrits dans les deux domaines apparaît avec la recherche du principe de la « méritocratie » en faveur des STIMM, item moins retenu par les SHS. L’examen des réponses quant au choix de l’Algérie (graphique n° 2) pour des études supérieures permet de comprendre le niveau d’attractivité du pays.

Figure 2 : Le choix de l'Algérie pour des études supérieures



Source : Résultats Enquête CREAD, 2018.

Sans surprise, la stratégie algérienne est traduite par les bourses offertes aux EMIE qui réunissent les conditions d'accès aux études supérieures.

La modalité « *bourse obtenue* » est au top du classement des réponses. En deuxième place pour les STIMM, vient la modalité « *offres de formation organisées dans le pays d'origine* ». La formation à l'étranger dépend aussi de la disponibilité des bourses.

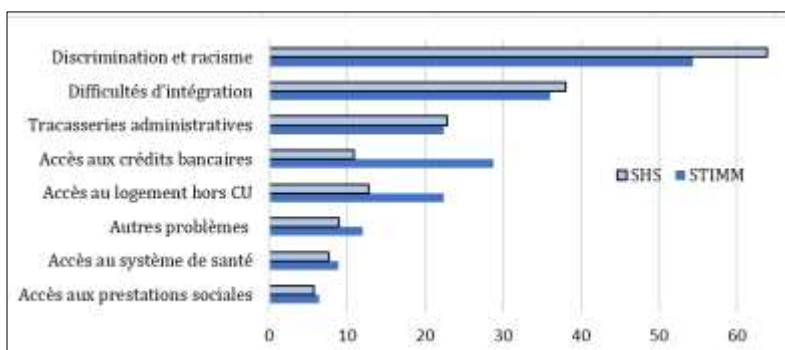
« C'était la bourse disponible lors de mon dépôt » (E)

On peut aussi observer que l'écart le plus important, entre les deux domaines, est relevé au niveau de la modalité « *conseils d'amis et de proches* ». Un élément qui indique que la force de l'image serait plus prononcée pour les SHS.

Les difficultés rencontrées et la résilience

Les résultats de notre enquête démontrent que les EMIE, les deux domaines confondus, (graphique n° 3) ressentent une certaine forme de discrimination et/ou de racisme comme difficulté principale. En deuxième position, viennent des difficultés d'intégration et puis, les tracasseries administratives.

Figure 3 : Hiérarchisation des formes de difficultés observées selon les domaines



Source : Résultats Enquête CREAD, 2018.

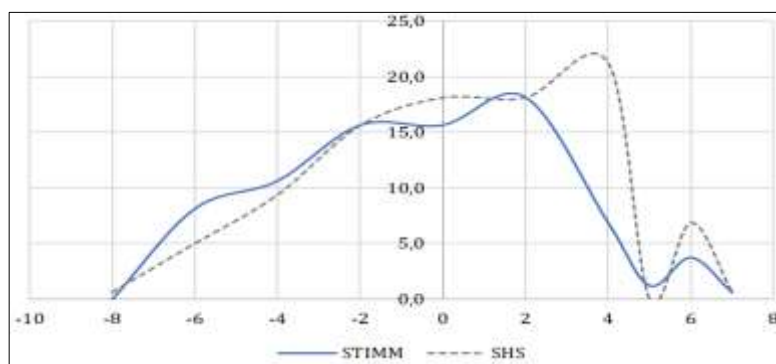
Les distinctions selon les domaines apparaissent à partir du 4^e modalité. Les étudiants dans le domaine des STIMM sont plus sensibles que ceux des SHS, dans les problèmes relevant de la santé, des prestations sociales, d'accès au logement hors résidences universitaires et aux crédits bancaires.

Face aux difficultés, les étudiants étrangers développent des capacités de résilience variables. Sur les propositions des réponses, le choix des EMIE repose sur les items relevant de la personnalité (profil psychologique) à savoir les *motivations & la volonté* ainsi que *la confiance en soi*. Ces deux items obtiennent des scores le plus élevés. On relève aussi le sentiment d'un *faible soutien de l'administration* selon le score obtenu pour cette modalité.

Le niveau de résilience, observée à partir de 8 items, permet de construire un indice synthétique, pour une comparaison des scores selon les domaines. Le graphique n° 4 illustre les différences observées selon les scores obtenus. Sur ce graphique, on peut observer les taux des scores selon les items, entre des points positifs et négatifs.

On peut aisément constater, à la lumière de ce graphique, que les étudiants en SHS affichent un niveau de résilience (positive) supérieur à ceux qui sont dans les STIMM. Les scores négatifs suivent la même tendance pour les deux domaines.

Figure 4 : Comparaison de la résilience des étudiants selon les domaines (%)



Source : Résultats Enquête CREAD, 2018.

Cette courbe en cloche indique aussi une concentration des scores au niveau de la médiane, qui se rapproche d'une certaine neutralité. Les extrêmes enregistrent des faibles scores.

Le devenir des EMIE

Les perspectives de EMIE quant à leur devenir se déclinent en trois options (*repartir, retour ou s'installer*), exception faite de ceux qui sont « *sans opinion et indécis* », et/ou qui viennent d'arriver en Algérie. Il n'y a pas de différences entre les répondants selon les domaines quant à leur devenir. L'écrasante majorité (9/10) pense quitter l'Algérie à la fin des études : ils envisagent de quitter pour retourner au pays d'origine ou pour repartir vers un autre pays d'accueil.

Tableau 2 : Perspectives des étrangers

Perspectives	Domaines		Total
	STIMM	SHS	
Repartir vers d'autres pays	36,4	43,5	40,3
Retour vers le pays d'origine	57,3	48,6	52,4
S'installer en Algérie	6,4	8,0	7,3
Total	100	100	100

Source : Résultats Enquête CREAD, 2018

Plus de la moitié des sondés pensent retourner au pays d'origine, avec un léger avantage pour les STIMM (57%) contre (49%) pour les SHS. Une infime minorité pense s'installer en Algérie, à la fin de leurs formations, avec un taux légèrement

supérieur pour les SHS. La poursuite des études en Algérie reste encore incertaine pour certains étudiants.

« Je ne sais pas si je veux continuer de travailler en Algérie c'est un peu difficile. Je suis ici à titre d'étudiant. Je vais revenir au (au pays d'origine) pour appliquer (les connaissances) et servir mon pays aussi. Pour rester ici en Algérie en tant que travailleur il y a des conditions à respecter, il faut une convention de travail » (B).

D'autres pensent au retour pour des opportunités d'emploi et des raisons familiales.

« Si Dieu le veut, je reviens (chez moi), je travaille dans une usine. J'ai terminé mon Master maintenance des équipements industriels après une licence en électromécanique. Ma famille sont tous au pays » (F).

En fait, l'intention des EMIE, après la formation, s'explique mieux, avec des différences observées selon les pays d'origine, comme le montre les données du tableau suivant.

Tableau 3 : Intention des étudiants selon les pays d'origine

Intentions	Pays d'origine			Total
	Pays arabes	Pays frontaliers	Autres pays africains	
Repartir	33,3	62,0	27,1	41,1
Retourner	41,7	34,8	68,6	52,0
S'installer	25,0	3,3	4,2	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Résultats Enquête CREAD, 2018.

Ces résultats montrent que près de deux tiers des étudiants en provenance des pays frontaliers (Mali, Niger) pensent « repartir » vers une autre destination tandis que ceux venant d'autres pays africains envisagent un retour au pays d'origine à la suite des études. Ceux qui pensent s'installer en Algérie proviennent pour la plupart des pays arabes. Ce discours d'un étudiant de la Palestine est le reflet des universitaires qui ont trouvé « refuges » au pays.

« J'habite à Ghaza, si la guerre se termine à Ghaza, je retourne à Ghaza je vois ma famille, si la guerre se termine, je peux rester à Ghaza, je peux retourner » (D).

Toutefois, le fait de rester en Algérie, c'est aussi pour la poursuite des études dans le pays, elle ne se fait pas au hasard – il y a des préférences selon les localités régionales.

« Je préfère maintenant aller à Alger ou bien en Kabylie. La société Kabyle est plus amicale. (Alger) c'est la capitale, alors les gens sont plus cultes... sont plus discrets »(C).

L'Algérie est aussi décidée par affection au pays d'accueil mais aussi des modèles de références qui s'y exercent.

« J'ai aimé l'Algérie, j'ai vécu ma vie ici... Travailler en Algérie, il y a plusieurs Docteurs de différents pays qui travaillent » (G)

Discussions

La mobilité internationale des étudiants a tendance à évoluer, sans pour autant devenir massive dans le monde, avec un taux de 2,7%. La concurrence mondiale pour l'attraction des talents est exacerbée devant les déficits observés dans les pays du Nord notamment dans les domaines des STIMM. Nos résultats invitent à une discussion quant à la pertinence des modèles conceptuels et des outils de mesure de l'attractivité et de la rétention des étudiants internationaux.

Ni de la théorie push-pull, ni celle du réseau social, bien que pertinentes pour les mobilités estudiantines sont confirmées : elles n'apportent pas des éléments explicatifs quant à la faible attractivité de l'Algérie. Les étudiants étrangers ne disposent, pour la plupart, d'aucune communauté massive (réseau) dans leurs pays, installée en Algérie ; exception faite, des ressortissants des pays riverains. L'attractivité du secteur privé naissant, qui ailleurs constitue un levier, reste peu visible en Algérie.

La « bourse » offerte par l'Algérie ou en coopération bilatérale, explique plus de 80% du choix du pays. Si l'étudiant a le choix du domaine, il n'a pas toujours le choix final de l'établissement d'accueil. L'accès dans le monde universitaire est sélectif, avec le baccalauréat comme passeport d'entrée, reposant sur un système d'équivalence auprès des services du MESRS. Le registre de la systémie s'impose à travers les équivalences nécessaires.

Ce dispositif impose aussi une *autorisation préalable* des autorités nationales. Passé ces deux écueils, une procédure d'affectation est déclenchée pour l'inscription dans un établissement public en fonction des disponibilités selon les vœux

des candidats. Une fois l'affectation obtenue, l'obtention d'un *visa étudiant* est une formalité indispensable pour entrer en Algérie. Comme tout étranger en Algérie, l'étudiant une fois admis à l'Université doit satisfaire les conditions spécifiques pour obtenir une *carte de séjour* auprès des autorités locales.

La compréhension des perspectives des étudiants étrangers en Algérie relève par contre de la logique des *migrations circulaires* et des dispositions des *migrations de retour*. Plus de 90% des étudiants pensent quitter le pays à la suite des études, dont un sur deux opte pour le retour au pays d'origine. Quatre sur dix pensent à des nouvelles destinations. Ces nouveaux départs, avec un diplôme algérien estimé « exportable », donnent la mesure du volume de transit par les EES. Ces deux registres théoriques se complètent pour expliquer que l'étudiant étranger boursier est plus dans une logique de mobilité que de migration d'installation en Algérie.

Les facteurs classiques du coût de la formation, de la langue, des facilités offertes – (telles les avantages sociaux), de la religion... expliquent partiellement l'attractivité des étudiants mais ne suffisent pour appréhender la rétention. La théorie du capital humain, bien appropriée pour la formation, reste ainsi peu explicative des perceptions des répondants. Cette base théorique serait plus pertinente pour les nouveaux étudiants en auto-financement qu'on verra dans un proche avenir en Algérie.

Par contre l'emploi, durant ou après la formation, est appréhendé comme un facteur qui pèse, selon les discours, sur la rétention en Algérie dans les perspectives des EMIE qui cherchent des opportunités d'emploi.

Conclusion

Notre étude met en lumière, dans la conjoncture actuelle, une situation paradoxale, non soutenable à la longue. Le lancement des dispositifs d'attractivité, par le programme Study in Algeria, pour l'année 2025/2026, apporterait une nouvelle dynamique à observer.

Cette analyse est certainement limitée, vue la taille de l'échantillon et les universités ciblées. Il est vrai aussi que la langue des études universitaires en Algérie passe progressivement en langue anglaise. Pour la première fois les études en médecine se feront exclusivement en langue anglaise prévue pour l'année 2025/2026.

Les résultats obtenus ne peuvent être généralisés ni à l'ensemble des étudiants étrangers en Algérie ni à tous les EES. Néanmoins, certaines pistes peuvent servir pour des études futures.

D'une part, le secteur public arrive à inscrire des étudiants étrangers en fonction des bourses offertes par l'Algérie. Autrement dit, toute action sur le volume des boursiers, se traduirait soit par une hausse ou une baisse des inscrits. D'autre part, les étudiants étrangers réussissent pour la plupart à achever leur formation, avec peu de moyens mobilisés. Mais malgré les facilités sociales offertes, ils envisagent de quitter le pays. Quatre pistes méritent une attention particulière.

L'évaluation de la qualité des services extra-pédagogiques

Notre analyse met en lumière des offres de services liées à la vie quotidienne des étudiants qui échappent à l'observation des Responsables Assurance Qualité des EES. Ces services, bien qu'ils soient extra-pédagogiques, ont un impact direct sur la performance des étudiants (algériens et étrangers) - ils sont logés à la même enseigne. Une évaluation externe de la qualité des services offerts pourrait donner lieu à une requalification des résidences universitaires aux normes de l'économie digitale.

L'Ouverture des branches des établissements internationaux

Il y a une évolution majeure sur le plan conceptuel avec la pandémie COVID19 qui a provoqué une nouvelle dynamique dans le monde de l'éducation avec l'enseignement à distance et avec l'ouverture des « branches » des grandes Ecoles ou des Universités dans des pays tiers. Une nouvelle catégorie d'étudiants internationaux a pris de l'ampleur - sans nécessairement traverser les frontières. Le diplôme est servi à domicile, dans le pays d'origine. Cette nouvelle réalité peut contribuer à accroître la mobilité internationale des étudiants.

L'Attractivité du secteur privé reste à explorer

Notre analyse est portée exclusivement sur les EMIE dans le secteur public. Les données diffusées par le MESRS n'indiquent pas les distinctions entre les deux secteurs. Il est évident aussi que le secteur privé obéit à la logique du marché, avec une tarification particulière peu connue. Ce secteur ne fonctionne pas exclusivement avec une clientèle nationale, il est aussi ouvert aux étudiants internationaux.

Un statut pour étudiant international

Une des voies qui peuvent contribuer à accroître l'attractivité des EES en Algérie est celle de l'adoption d'un statut de l'étudiant international. Qu'il soit dans le secteur public ou privé, tout étudiant international a des devoirs et des droits d'accès aux services publics (hébergement, transports, restaurations) au même titre que les étudiants nationaux.

Bibliographie

Agunias, D. R., & Newland, K. (2017). *Circular migration and development: Trends, policy routes, and the way forward*. Migration Policy Institute.

https://www.migrationpolicy.org/sites/default/files/publications/Mi gDevPB_041807.pdf

Baer, J. (2016). *Student enrolment – Hot topic survey*. Institute of International Education.

<https://www.iie.org/publications/fall-2016-international-student-enrollment-hot-topics-survey/>

Bava, S. (2009). Etudiants africains à Alger et au Caire. Dans S. Mazzella (dir.), *La mondialisation étudiante : le Maghreb entre Nord et Sud* (p. 347-359). Karthala.

Becker, G. S. (1975). Investment in human capital: Effects on earnings. In *Human capital: A theoretical and empirical analysis with special reference to education* (2^e éd., p. 13-44). National Bureau of Economic Research.

Campus France. (2017). *Image et attractivité des étudiants étrangers en France*.

https://ressources.campusfrance.org/publications/notes/fr/note_54_fr.pdf

CIRES. (2019). *Création de capacités institutionnelles d'intégration des réfugiés dans l'enseignement supérieur*.

https://www.ciresproject.eu/wp-content/uploads/Rapport_National_Ci-RES-_Algerie_version-publication.pdf

Deloitte. (2024). *Impératif centré sur les étudiants - Répondre aux besoins des apprenants de l'enseignement supérieur au Canada*.

<https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/public-sector/ca-the-student-centric-imperative-pov-aoda-fr.pdf>

Dustmann, C., & Weiss, Y. (2007). Return migration: Theory and evidence from UK. *British Journal of Industrial Relations*, 45(2), 236–256.

Everett S, L. (1966). A theory of migration. *Demography*, 3(1), 47-57.

Gibbs, P., & Murphy, P. E. (2009). Ethical marketing of higher education: What might be done to encourage its adoption? *Higher Education Management and Policy*, 21(3), 67-82.

Han, X., Appelbaum, R., Stocking, G., & Gebbie, M. (2015). Will they stay, or will they go? *PLOS ONE*.

<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0118183>

Hoffmeyer-Zlotnik, P., & Grote, J. (2019). *Attracting and retaining international students in Germany*. Federal Office for Migration and Refugees.

https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/EN/EMN/Studien/wp85-internationale-studierende.pdf?__blob=publicationFile&v=18

Idris, S. (2024). Les étudiants étrangers en Algérie : parcours d'intégration et défi identitaire. *Paradigmes*, 7(2), 377-388.

Kritz, M. (2012). *Globalization of higher education and international student mobility*. UN Population Division.

Labdelaoui, H. (2020). Migration estudiantine et intégration dans les pays d'études : lecture croisée de l'intégration des étudiants algériens en France et des étudiants étrangers en Algérie. *Affak wa Afkar*, 7, 311-325.

Manov, N., Mujkić, A., & Husić-Mehmedović, M. (2020). Universities' enrolment challenge: The role of corporate image in higher education. *Economic Review: Journal of Economics and Business*, 18(1), 205-216.

Mazhar, A., Huma, A., & Masood, A. (2021). The role of university switching costs, perceived service quality, perceived university image and student satisfaction in shaping student loyalty. *Journal of Marketing for Higher Education*.

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/08841241.2021.1975184>

MESRS. (1986). Décret n° 86-61 du 25 mars 1986 portant sur les conditions d'admission d'études et de prise en charge des étudiants et stagiaires étrangers en Algérie. *Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 26 mars 1986*.

MESRS. (2023a). *Référentiel national assurance qualité enseignement supérieur et recherche scientifique*.

<https://www.mesrs.dz/wp-content/uploads/2024/03/RNAQ-ESRS-2023-VERSION-FINALE-.pdf>

MESRS. (2023b). *Study in Algeria Label*.

https://ese-oran.dz/wp-content/uploads/2023/07/STUDY-In-ALGERIA_LABEL_MESRS_Mars_2023-Final.pdf

MESRS. (2024a). *Agrégats*.

<https://www.mesrs.dz/index.php/fr/agregats-2024-2025-3>

MESRS. (2024b). Décret exécutif n° 24-327 du 1er octobre 2024 fixant les conditions d'exercice et d'emploi des professionnels de santé de nationalité étrangère au sein des structures et des établissements de santé. *Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire*. no 69 du 15 octobre 2024

Musette, M. S., Zelaci, C. E., & Lahouel, F. (2020). Migrations estudiantines vers et à partir de l'Algérie. *Affak wa Afkar*, 8(1), 247-263.

OCDE. (2014). Combien d'étudiants sont inscrits à l'étranger ? Dans *OCDE Factbook 2014*.

https://www.oecd.org/fr/publications/panorama-des-statistiques-de-l-ocde-2014_factbook-2014-fr.html

RADP. (2020). *Constitution*. Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Journal officiel no 4 du 30 décembre 2020. Tuccio, M. (2019). *Measuring and assessing talent attractiveness in OECD countries*. OCDE.

https://www.oecd.org/en/publications/oecd-social-employment-and-migration-working-papers_1815199x.html

UIS Database. (2024). *Statistics on inbound international student mobility*. UNESCO. <https://databrowser.uis.unesco.org/>

UNDESA. (2020). *International migrant stock 2020: Origin and destination*. <https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>

Wasserman, S., & Faust, K. (1994). *Social network analysis: Methods and applications*. Cambridge University Press.

Wilkins, S., & Huisman, J. (2015). Factors affecting university image formation among prospective higher education students: the case of international branch campuses. *Studies in Higher Education*, 40(7), 1256–1272. <https://doi.org/10.1080/03075079.2014.881347>